

La Hulpe - ENVIRONNEMENT

Les égouts dans l'étang

► A La Hulpe, le Grand Etang souffre des rejets d'égouts, notamment venant d'Overijse.

► La commune a mis les parties autour de la table.

Le programme d'action 2008-2010 du Contrat Rivière était à l'ordre du jour du conseil communal de La Hulpe. L'occasion, pour l'échevine Josiane Franssen de faire le point sur plusieurs dossiers. "En ce qui concerne la pollution du Grand Etang, nous avons mis autour de la table le Contrat Rivière, les Monuments et Site, la Division Nature et Forêt, ainsi que le propriétaire, Swift, explique-t-elle. Le gros problème concerne la pollution venant d'Overijse qui ne nie pas sa responsabilité."



DUMONCEAU

■ Le Grand Etang de La Hulpe recueille des eaux venant d'Overijse. Conséquence : l'étang s'envase.

Un mètre de vase

Et l'échevine de préciser : "Il existe un problème d'égouttage qui sera réglé au moment où certains quartiers seront bâtis. Reste que la commune doit identifier ce qu'elle peut faire. Nous suivons le dossier, mais ce n'est pas évident, car de gros montants sont en jeu."

L'étang compte plus d'un mètre de vase à certains endroits, à cause des ruissellements tandis que les rejets individuels de cer-

tains riverains sont également pointés. "Le contrat rivière en a pointé une cinquantaine à l'aide de caméras infrarouges, a mentionné l'échevine. Après des sensibilisations à l'amiable, il faudra des arguments plus convaincants."

L'action en matière de plantes invasives est aussi importante. Le contrat rivière a reçu un GPS permettant d'encoder les sites envahis par ces plantes exoti-

ques qui prennent la place des plantes indigènes.

Roselière à préserver

Et la commune s'est engagée dans un programme Wal'O'Net 3, afin de former des écocantonniers. Quant à la protection des zones humides, une zone située derrière le terrain de foot pourrait devenir une zone didactique avec panneaux et une avancée en bois, en accord avec Delhaize et

la commune de Rixensart. Enfin, la Roselière de Gaillemarde doit être préservée, car des arbres poussent et assèchent la zone, ce qui risque de mettre fin à la diversité du site. Le Contrat rivière et le service des travaux ont déjà mené des actions, mais la commune envisage de faire appel à une entreprise d'insertion sociale, afin de permettre aux réseaux de prospérer.

Laurence Dumonceau